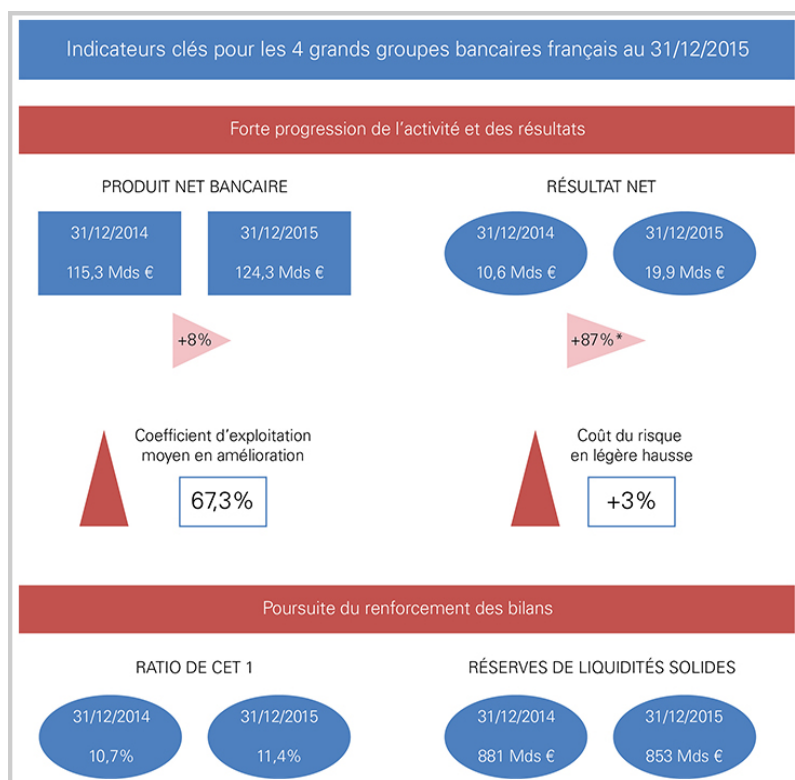


Performance des grands groupes bancaires français au 31 décembre 2015

Remarque liminaire : Comme indiqué à la fin de ce document (« Méthodologie de l'analyse »), l'objectif de cette publication est de présenter, sur la base des communiqués trimestriels et des slides investisseurs publiés, les principaux indicateurs de performance des quatre grands groupes bancaires français (BNP Paribas, Société Générale, BPCE, Crédit Agricole SA) et d'apporter des commentaires sur les événements significatifs de la période et l'information financière associée.

Chiffres clés au 31 décembre 2015

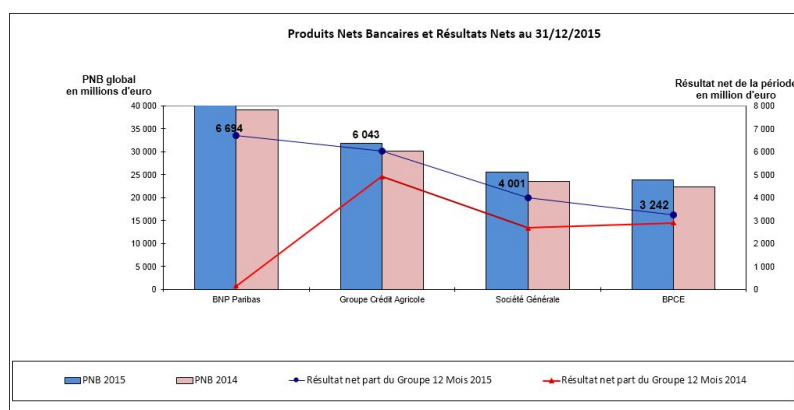


* Le résultat net cumulé des quatre groupes bancaires au 31 décembre 2014 était impacté par une charge de 5,9 milliards d'euro comptabilisée par le groupe BNP Paribas à la suite de l'accord global conclu avec les autorités américaines.

Dans un contexte de reprise progressive de la croissance en Europe, les quatre principaux groupes bancaires français réalisent une bonne performance d'ensemble. Le niveau des revenus générés en 2015 (124,2 milliards d'euro, soit une progression de 8% par rapport à 2014) et les résultats associés permettent aux établissements de poursuivre leurs investissements, notamment dans le domaine de la transformation digitale.

Alors que l'année a été fortement marquée par le renforcement des synergies entre les métiers et la croissance des revenus, les groupes ont maintenu une gestion rigoureuse des risques et des coûts, dégagant un résultat net cumulé de 19,9 milliards d'euro, soit

une progression de 87% par rapport à 2014. Retraitée de la charge de 5,9 milliards d'euro enregistrée par BNP Paribas en 2014, l'augmentation est de 21%.

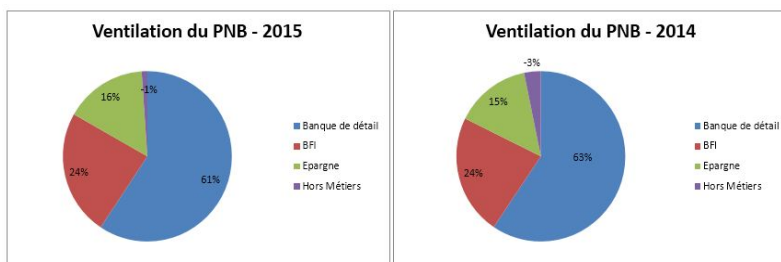


Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 décembre 2015

A noter qu'à l'exception de ce 1er graphique présentant le produit net bancaire et le résultat net du Groupe Crédit Agricole, les graphiques suivants présentent une information se rapportant au groupe Crédit Agricole SA dans lequel les Caisses Régionales sont mises en équivalence à hauteur de 25 % et non du Groupe Crédit Agricole qui les intègre à 100 % (le communiqué de presse du 17 février 2016 analysant les résultats du groupe Crédit Agricole SA).

Répartition des revenus par activités

Dans un contexte de reprise modérée et de taux d'intérêt durablement bas, peu favorable aux activités de banque de proximité, les revenus des réseaux bancaires et des métiers de financements spécialisés de la banque de détail continuent de représenter la plus grande partie des revenus annuels.



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 décembre 2015

Éléments non-opérationnels et non récurrents

Dans le prolongement des exercices précédents, deux éléments considérés par tous les établissements comme non opérationnels sont systématiquement retraités dans la présentation et l'analyse de leurs résultats : la réévaluation de la dette propre et le risque de crédit propre inclus dans la valorisation des dérivés.

La communication sur ces deux éléments est différente d'un groupe à l'autre :

- BNP Paribas : produit global de 314 millions d'euro intégrant à la fois le spread émetteur et la DVA.
- Bpce : produit généré par la réévaluation de la dette propre à hauteur de 127 millions d'euro.
- Société Générale : charge de 111 millions d'euro au titre de la DVA et produit de 782 millions d'euro relatif à la réévaluation de la dette.
- Crédit Agricole SA : produits comptabilisés à la fois sur la DVA (+28 millions d'euro) et le spread émetteur (+273 millions d'euro).

Par ailleurs, les comptes du groupe BNP Paribas enregistrent également des éléments exceptionnels pour un montant global net de - 60 millions d'euro intégrant des dépréciations de survaleurs (- 993 millions d'euro), la plus-value liée à la cession de la participation dans Klépierre-Corio (+716 millions d'euro), une plus-value de dilution attribuable à la fusion de Klépierre et de Corio (+123 millions d'euro), et une plus-value de cession d'une participation non stratégique (+ 94 millions d'euro).

De même, si le groupe Société Générale comptabilise une plus-value réalisée lors de la cession de la participation du groupe dans Amundi à hauteur de 47 millions d'euro, le groupe Crédit Agricole SA communique quant à lui sur une indemnité de 163 millions d'euro qui lui a été versée par Alpha Bank.

Enfin, le groupe BPCE souligne l'impact de la provision comptabilisée sur Heta Asset Resolution AG à hauteur de 104 millions d'euro et le gain réalisé à la suite de la cession de titres et la déconsolidation de Nexity qui s'élève à 130 millions d'euro.

Reprise confirmée dans la banque de détail avec une accélération de l'offre digitale

Les activités de banque de détail confirment la tendance favorable observée fin 2014 avec des revenus générés qui s'élèvent à 66,8 milliards d'euro, affichant ainsi une progression de + 4,2% sur un an.

En 2015, tous les réseaux ont poursuivi le développement de leur offre digitale en accélérant le déploiement de leur nouveau modèle relationnel, adapté aux nouveaux comportements des clients.

Ainsi, alors que le groupe Société Générale communique sur le développement de Boursorama qui a dépassé l'objectif commercial fixé en franchissant le cap des 757 000 clients, le groupe BPCE souligne la progression des abonnés à sa banque en ligne (deux-tiers de sa clientèle), le déploiement de la signature électronique pour la majorité de l'offre produit, et la progression des ventes à distance (+ 67 %) grâce aux travaux de simplification des parcours clients et à la digitalisation des processus. Le groupe mutualiste met également en avant son acquisition de la startup LePotCommun.fr (acteur du pot commun en ligne) et son ambition de faire de ce nouvel ensemble le leader dans le domaine des paiements communautaires en France et en Europe.

Par ailleurs, BNP Paribas poursuit le développement de son offre digitale et la transformation du parcours client (omni-canal, mobile et en temps réel). Outre le développement de Hello bank! qui connaît une augmentation rapide du nombre de clients, à 2,4 millions, le groupe investit dans l'accompagnement des entreprises et start-up innovantes avec l'ouverture de deux centres « WAI » (We are Innovation) et d'un pôle innovation dédié aux Fin Techs.

La dynamique déployée par tous les réseaux pour développer un nouveau modèle bancaire adapté aux nouveaux comportements des clients se traduit également par le développement d'une collecte globale soutenue notamment sur les dépôts à vue et une bonne activité de crédit marquée par le dynamisme du marché habitat et la reprise des crédits aux professionnels et aux entreprises. Les encours de dépôt et de crédit affichent ainsi une progression moyenne qui s'établit respectivement à +4,6% et +2,7%.

Les réseaux internationaux réalisent des performances solides plus ou moins marquées selon les zones géographiques.

Le groupe BNP Paribas communique sur le bon développement de sa banque digitale en Turquie (Cepteteb) et en Pologne (Optima), sur l'intégration de la banque BGZ en Pologne et sur son repositionnement sélectif en Italie sur la clientèle d'entreprises. Le groupe a par ailleurs signé de nouveaux partenariats dans le secteur bancaire (Grupo CajaMar en Espagne et Poste Italiana en Italie), dans le secteur de l'énergie (Eon en République Tchèque) et dans les crédits automobiles (Volvo en France, KIA en Belgique et Mitsubishi Motors en Pologne).

Enfin, si la Société Générale tire profit de la dynamique commerciale de Komerční Banka en République tchèque et l'amélioration de l'activité générale en Europe, le pôle de banque de proximité à l'international du groupe Crédit Agricole SA bénéficie des bonnes performances de sa filiale égyptienne et de Cariparma (Italie) qui parvient à se démarquer dans un contexte bancaire italien en repli.

Une nette progression des revenus de la banque de financement et d'investissement

La croissance des revenus de la banque de financement et d'investissement (27,4 milliards d'euro en 2015, soit + 9,5% sur un an) illustre aussi bien la dynamique

commerciale des métiers que la forte complémentarité des activités, dans un environnement marqué par des tensions sur le marché de la dette européenne au premier semestre et par les perturbations liées à la situation en Chine au second semestre.

Ainsi, malgré un contexte de volatilité relativement élevée associé à une aversion au risque des investisseurs sur les produits structurés, le métier Actions réalise de bonnes performances, notamment chez BNP Paribas (hausse des volumes de clientèle et des gains de part de marché) et Natixis (forte demande de la clientèle financière sur les Dérivés actions). Dans ce cadre, le groupe BPCE (Natixis) attribue l'activité soutenue du métier à l'élargissement de la gamme des produits de solutions sur les Dérivés Actions.

Les activités Taux, Crédit, Changes et Matières Premières affichent des revenus annuels plus mitigés, dans un environnement défavorable et moins porteur sur le marché primaire obligataire. La performance des activités de flux, notamment sur les taux, les changes et les marchés émergents a néanmoins permis d'atténuer le recul des revenus enregistré sur les produits structurés.

Enfin, malgré la baisse continue du prix des matières premières, les revenus des activités de financements structurés sont en progression dans l'ensemble des groupes, avec néanmoins des stratégies différentes selon les établissements.

Ainsi, en dépit de la chute du prix du pétrole et des matières premières, le groupe Société Générale bénéficie de la performance de ses activités de financement de ressources naturelles avec un niveau de production élevé. Les financements export et d'infrastructures contribuent également à la bonne performance de la ligne-métier du groupe avec de nombreuses transactions réalisées sur l'exercice.

Natixis poursuit le développement de sa Banque de Grande Clientèle selon les axes définis dans le plan New Frontier : expansion des plateformes internationales, croissance dans les métiers à forte valeur ajoutée, déploiement du modèle « asset-light ». Le groupe renforce ainsi ses positions à l'international avec de nouveaux investissements dans les zones APAC et Amériques, et annonce son projet d'acquérir une participation dans la société Peter J. Solomon à hauteur de 51% pour renforcer ses activités M&A aux États-Unis.

De même, alors que le groupe Crédit Agricole SA réalise un bon niveau de production notamment dans le financement d'infrastructures et de transports aériens et ferroviaires, BNP Paribas tire profit du renforcement sélectif de ses positions dans les financements export et de « media telecom » avec une bonne progression en Europe, une forte croissance en Amérique du Nord et une hausse en Asie Pacifique.

Il convient de noter que pour faire face aux nouvelles contraintes liées aux évolutions réglementaires à venir (revue des actifs pondérés et des modèles) dont l'ampleur et le calendrier ne sont pas encore précisément définis, le groupe BNP Paribas annonce sa volonté d'initier une transformation de sa banque de financement et d'investissement. Cette transformation reposera sur trois leviers : « Focus » (libérer du capital et du bilan pour soutenir une croissance ciblée), « Improve » (optimiser le modèle opérationnel en l'industrialisant) et « Grow » (mettre en oeuvre des initiatives de croissance en développant les métiers moins consommateurs de capital et générateurs de commissions).

Une croissance notable des revenus dans les métiers de l'épargne

A 15,5 milliards d'euro, les revenus des métiers de l'épargne enregistrent une hausse de 11,6% sur l'année (+1,6 milliard d'euro), la progression étant observée sur l'ensemble des activités.

Les métiers de la gestion institutionnelle et privée réalisent une bonne performance dans l'ensemble des groupes, soutenue par une forte croissance des actifs sous gestion et une collecte positive notamment en France, au Royaume-Uni, au Luxembourg, en Asie et aux États-Unis. Cette hausse s'explique notamment par les effets combinés d'un bon niveau de collecte et d'un effet change favorable (USD et CHF), légèrement atténués par un effet marché défavorable sur la deuxième partie de l'année.

Dans le cadre de leurs plans stratégiques, tous les groupes renforcent l'offre proposée

par leurs métiers de gestion d'actifs.

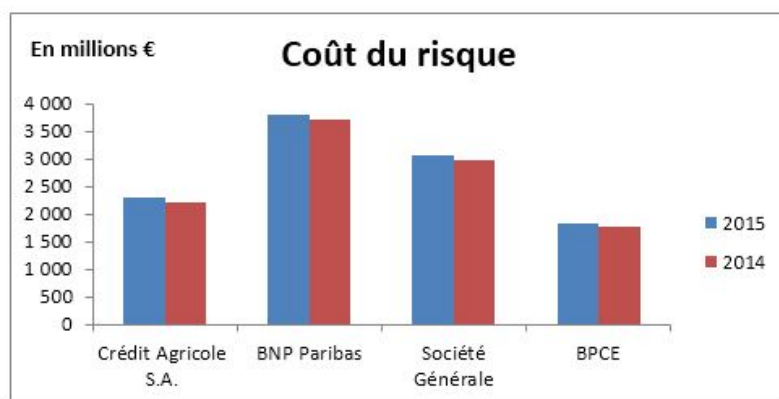
Ainsi, le groupe BPCE s'appuie sur son modèle « multi-boutiques » pour construire une offre performante et adaptée à l'environnement. Les stratégies « Alternatives » à fortes marges progressent fortement notamment dans les sociétés DNCA (acquisition en 2015) H20, Alpha Simplex, AEW, Mirova, NGAM Private Equity. Le groupe mise également sur sa plateforme de distribution centralisée, qui, grâce à son approche « solution » intégrée permet de construire une relation globale et diversifiée avec le client.

Le groupe Société Générale a, quant à lui, annoncé avoir négocié avec Oddo & Cie un engagement ferme portant sur le rachat de Kleinwort Benson Wealth Management au Royaume-Uni, conformément à son ambition stratégique de développer la banque privée sur ses marchés cœur en Europe, et en particulier au Royaume-Uni.

Enfin, si le groupe BNP Paribas communique sur sa volonté de poursuivre le développement de la banque privée, notamment à travers une croissance sélective dans certains pays cibles, le groupe Crédit Agricole SA met quant à lui en avant les performances d'Amundi à l'international, grâce à une forte croissance en Asie, notamment dans les Joint-Ventures en Chine, en Corée et en Inde.

Un coût du risque en légère hausse

Au 31 décembre 2015, l'analyse des évolutions du coût du risque montre une hausse maîtrisée dans les quatre groupes : BNP Paribas (+2,5%), BPCE (+3,1%), Société Générale (+3,3%) et Crédit Agricole SA (+4%).



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 décembre 2015

La progression du coût du risque observée dans le groupe BNP Paribas traduit essentiellement la comptabilisation d'une provision complémentaire de 100 millions d'euro pour industrialiser les dispositifs dans le cadre de la mise en œuvre du plan de remédiation et le renforcement du système de contrôle interne et de conformité décidé dans le cadre de l'accord global avec les autorités américaines.

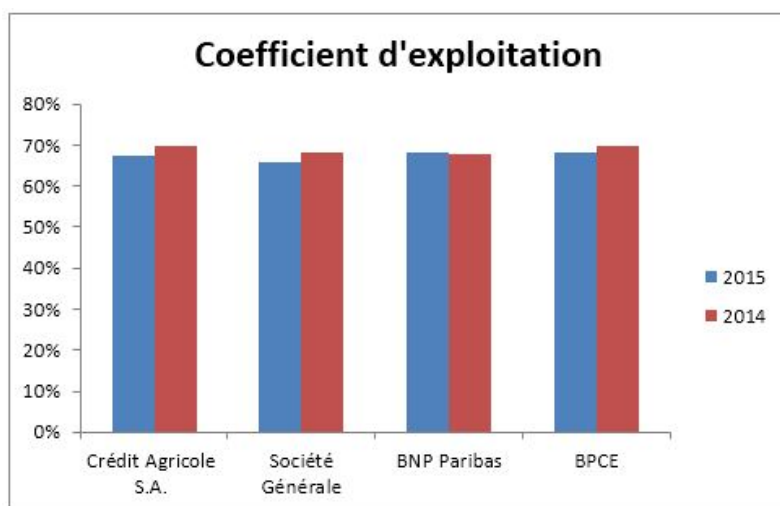
Par ailleurs si le coût du risque de la Société Générale (+3,3%) progresse en raison d'une dotation complémentaire de 600 millions d'euro au titre de la provision pour litiges (portant le total de cette provision à 1,7 milliard d'euro), l'évolution observée dans le groupe BPCE (+3,1%) s'explique essentiellement par un changement de paramètres de calcul des provisions collectives en vigueur depuis le début de l'année.

Enfin, le groupe Crédit Agricole SA attribue la hausse de son coût du risque à la fois au renforcement de ses provisions sur le secteur énergétique et au dossier OFAC qui s'est traduit par le paiement d'une pénalité de 787 millions de dollars (soit 693 millions d'euro) aux autorités américaines et la constitution d'une provision complémentaire de 177 millions d'euro au titre du suivi juridique du dossier et du plan de remédiation à mettre en place.

Mise en œuvre de programmes de réduction des coûts

Les programmes d'efficacité opérationnelle mis en œuvre depuis plusieurs années associés à une forte croissance des revenus se traduisent par une amélioration du

coefficient d'exploitation dans presque tous les groupes, celui-ci passant en moyenne de 68,8% au 31 décembre 2014 à 67,3% au 31 décembre 2015.



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 décembre 2015

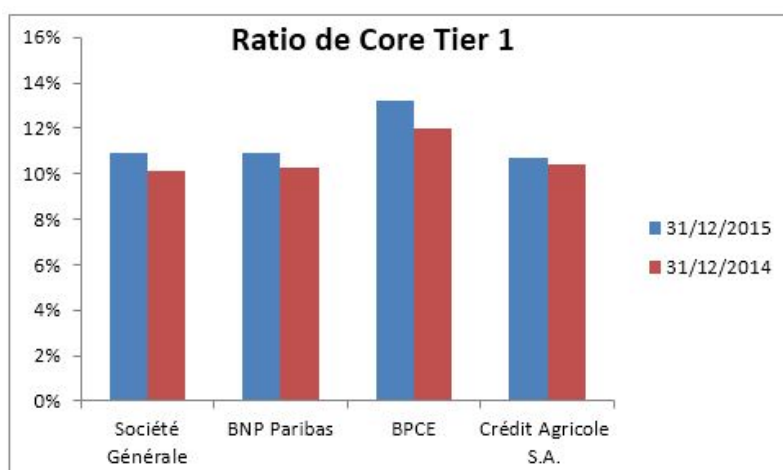
Dans le groupe BNP Paribas, l'impact exceptionnel des coûts de transformation de « Simple & Efficient » et des coûts de restructuration des acquisitions réalisées ces dernières années (793 millions d'euro) associé à la progression des coûts réglementaires (CCAR, « Intermediate Holding Company ») se traduit par une légère dégradation du coefficient d'exploitation (+ 0,4%).

Malgré la progression des frais de gestion liée à la forte hausse de la pression fiscale et réglementaire, aux coûts juridiques, et aux investissements dans les programmes de transformation, le groupe Société Générale améliore son coefficient d'exploitation sur 2015 de 2,2%. Par ailleurs, après avoir achevé son plan d'économies au troisième trimestre 2015 en sécurisant la totalité des 900 millions d'euro d'économies récurrentes planifiées, le groupe annonce un nouveau plan, visant à sécuriser 850 millions d'euro d'économies supplémentaires à horizon 2017.

Enfin, alors même que les frais de gestion augmentent en 2015 dans les groupes BPCE (+ 4,2%) et Crédit Agricole SA (+ 4,5%) en raison à la fois du coût des nouvelles taxes et réglementations et des effets de change liés à l'évolution de l'euro par rapport au dollar, le coefficient d'exploitation des 2 groupes s'améliore respectivement à hauteur de 1,6% et 2,6%, grâce à une évolution des revenus plus importante que celle des charges, illustrant la discipline avec laquelle les groupes exécutent leurs plans d'économie.

Un renforcement continu des fonds propres

L'augmentation des ratios de Common Equity Tier 1 (CET1) illustre la solide génération de capital pour l'ensemble des groupes et souligne leur capacité à gérer leur bilan en respectant les obligations réglementaires. En effet, le ratio de CET 1 est de nouveau renforcé pour tous les établissements, celui-ci passant en moyenne de 10,7% au 31 décembre 2014 à 11,4% au 31 décembre 2015, soit une progression de 0,7% sur un an.



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 décembre 2015

Si cette progression du Common Equity Tier 1 s'explique principalement par l'accumulation des résultats et le réinvestissement des dividendes pour l'ensemble des établissements, le groupe Crédit Agricole SA souligne également l'introduction en bourse d'Amundi et la réévaluation des titres VISA Europe.

Par ailleurs, tous les établissements présentent également leur ratio de levier Bâle 3 sans mesures transitoires (entrée en vigueur en 2018). Ces ratios traduisent déjà un niveau supérieur au minimum réglementaire de 3%: BPCE (5%), Crédit Agricole SA (4,6%), BNP Paribas (4%), et Société Générale (4%). Tous les groupes attribuent la progression de ce ratio à la fois à la hausse de leurs fonds propres de base et au repli de leur exposition de levier dans les activités de marché.

Ainsi, compte tenu des résultats de l'année et du niveau des ratios réglementaires, les taux de distribution de dividendes annoncés s'élèvent à 45% pour BNP Paribas, 50% dans les groupes Crédit Agricole SA et Société Générale et 85% pour Natixis. Si les groupes BNP Paribas, Société Générale et Crédit Agricole SA proposent un dividende ordinaire, le taux de distribution présenté par Natixis intègre également un dividende exceptionnel correspondant à 25% de son bénéfice par action.

Enfin, confirmant leurs ambitions en matière de solidité de bilan, tous les groupes préparent la mise en place dans de bonnes conditions du mécanisme de TLAC (Total Loss Absorbing Capacity). Ainsi, si le groupe Crédit Agricole estime déjà son ratio TLAC à 19,7% (entrée en vigueur en 2019 à 19,5%), le groupe BNP Paribas présente quant à lui son plan d'action (émission de dettes senior) pour atteindre un ratio TLAC de 21% en 2019. De même, les groupes Société Générale et BPCE annoncent avoir relevé leurs objectifs de solvabilité dans la perspective de l'entrée en vigueur des obligations relative au TLAC, avec un ratio de solvabilité global cible de 18% à horizons respectifs fin 2017 (Société Générale) et début 2019 (BPCE).

Il convient de souligner que dans le cadre du renforcement de la structure de capital de Crédit Agricole SA, le groupe a examiné une opération consistant à opérer un reclassement intragroupe des CCI/CCA (Certificats coopératifs d'investissement et Certificats coopératifs d'associés) émis par les caisses régionales et détenus par Crédit Agricole SA. La réalisation de cette opération d'un montant de 18 milliards d'euros mettrait fin au mécanisme de garantie (« Switch 1 ») et entraînerait le remboursement par Crédit Agricole SA aux caisses régionales du gage espèces de 5 milliards d'euros adossant le Switch 1. Accueillie favorablement par le Superviseur européen, cette opération est conditionnée par l'obtention d'une décision de non-lieu à offre publique de retrait de la part de l'Autorité des Marchés Financiers.

Une liquidité solide

A la suite de l'entrée en vigueur du LCR (Liquidity Coverage Ratio) au 1er octobre 2015, tous les groupes présentent des niveaux de ratios qui dépassent le minimum réglementaire en vigueur de 60% :

- Société Générale : 127%
- BNP Paribas : 124%
- BPCE : > 110%
- Crédit Agricole SA : > 110%

Les banques continuent par ailleurs de présenter leurs réserves de liquidité (853 milliards d'euro au total), démontrant ainsi que leur besoin de refinancement court terme est totalement couvert et qu'elles disposent d'une marge de manœuvre de plus d'un an par rapport aux ressources de marché.

Enfin, tous les groupes poursuivent leurs actions pour renforcer leurs ressources stables. Dans ce cadre, les groupes Société Générale et Crédit Agricole SA ont présenté un bilan de liquidité en faisant ressortir l'excédent de leurs ressources stables par rapport à leurs emplois longs, à hauteur respectivement de 136 milliards d'euro et 108 milliards d'euro.

Des objectifs de développement axés sur le digital

Dans l'environnement encore incertain attendu en 2016, tous les groupes annoncent leur volonté de poursuivre leur plan de transformation avec détermination pour continuer à

créer de la valeur pour leurs actionnaires.

Alors que l'environnement de la banque de détail connaît des changements structurels sous l'effet des technologies digitales, et que les bouleversements réglementaires et l'environnement de taux bas mettent sous pression les équilibres d'exploitation, tous les groupes annoncent leur volonté de mettre en œuvre des actions de transformation pour répondre à cette situation.

Ainsi, tous les groupes communiquent sur leur souhait de continuer à proposer des modèles de services digitalisés et différenciés en réinventant les parcours des clients pour répondre à l'ensemble de leurs besoins potentiels : accélération des ventes digitales, conquête de nouveaux clients, enrichissement de l'offre de produits innovants...

Outre la maîtrise des risques et des coûts et le développement des synergies entre les métiers, l'accent sera donc mis en particulier sur l'accélération de la transformation digitale des réseaux de banque de détail et le développement des banques et services en ligne.

Méthodologie de l'analyse

KPMG a réalisé une analyse comparative des communiqués de presse et des slides investisseurs des principaux groupes bancaires français publiés au 31 décembre 2015 : BNP Paribas, Société Générale, BPCE et Crédit Agricole SA.

Ces communiqués ont été publiés par les groupes bancaires aux dates suivantes :

- 5 février 2016 : BNP Paribas
- 10 février 2016 : BPCE
- 11 février 2016 : Société Générale
- 17 février 2016 : Crédit Agricole SA

A noter qu'à l'exception du premier graphique présentant le produit net bancaire et le résultat net l'étude a porté sur le groupe Crédit Agricole SA dans lequel les Caisses Régionales sont mises en équivalence à hauteur de 25 % et non du groupe Crédit Agricole qui les intègre à 100 % (le communiqué de presse du 17 février 2016 analysant le groupe Crédit Agricole SA).

A des fins de comparabilité, le pôle « banque de détail » de BPCE a été retraité et intègre les services financiers spécialisés.

Contact :

[Fabrice Odent](#)

Associé

Responsable du Département Services financiers

www.kpmg.fr



Enoncé en matière de confidentialité | Mentions légales

Informatique et liberté : vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (article 34 de la loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978) en envoyant un email à l'adresse suivante : fr-kpmgfs@kpmg.fr.

© 2016 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International.